



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 13 octobre 2017

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais adresser une série de questions à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État, au sujet du monument national pour la Mémoire de la Shoah.

En mai 2015, Monsieur le Premier Ministre et Madame la Bourgmestre de la ville de Luxembourg avaient suggéré un lieu pour l'installation du monument ainsi que le sculpteur du monument national pour la Mémoire de la Shoah.

Depuis 2016, les budgets successifs de l'État prévoyaient un crédit de 200'000 respectivement 140'000 euros pour la création et l'installation de ce monument. Alors que le compte provisoire de l'année 2016 n'affiche que 65'000 euros sur les 200'000 euros prévus initialement, le budget de l'État pour l'exercice 2018 y consacre, quant à lui, de nouveau 120'000 euros.

Au vu de ce qui précède, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre d'État :

- Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur l'état d'avancement de l'installation du monument en question et m'expliquer, le cas échéant, les raisons du retard ?
- Monsieur le Ministre peut-il confirmer l'emplacement choisi ? Qu'en est-il du sculpteur-dessinateur du projet visé ?
- Monsieur le Ministre peut-il me préciser la date prévue pour la mise en place dudit monument ?
- Monsieur le Ministre peut-il encore m'expliquer ce qui a été réalisé avec le budget investi jusqu'à aujourd'hui ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, aux assurances de ma considération parfaite.

Octavie Modert  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Monsieur  
Fernand ETGEN  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
LUXEMBOURG



Luxembourg, le 25 OCT. 2017

**Objet :** Réponse de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État, à la question parlementaire n°3354 de Madame la Députée Octavie MODERT concernant le « Monument national pour la Mémoire de la Shoah ».

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n° 3354 du 13 octobre 2017 de Madame la Députée Octavie MODERT.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier ministre

Ministre d'État

Réponse de Monsieur le Premier ministre, ministre d'État à la question parlementaire N°3354 du 13 octobre 2017 de Madame la Députée Octavie MODERT concernant le « Monument national pour la Mémoire de la Shoah ».

#### **Ad 1**

Je voudrais informer Madame la Députée qu'il n'y a pas de retard dans les travaux concernant l'installation du Monument national pour la Mémoire de la Shoah. En effet, le contrat entre l'État luxembourgeois, la Ville de Luxembourg et l'artiste a été signé en date du 29 avril 2016. Il prévoit un délai d'exécution de 24 mois après la signature.

Comme Madame la Députée fait référence, dans sa question, aux budgets prévus pour la création de ladite œuvre d'art, je voudrais lui indiquer que les modalités de paiement prévoient les paiements suivants : 65.000€ à la signature du contrat ; 140.000€ en 2017 répartis sur 12 mois et le solde de 120.000€ à la réception de la sculpture au premier trimestre 2018. Ces montants sont partagés entre le Gouvernement et la Ville de Luxembourg.

#### **Ad 2**

L'emplacement du monument correspond au choix exprimé par la communauté juive et agréé par la Ville de Luxembourg et le Gouvernement et se trouve au Boulevard Roosevelt sur la place entre la Cathédrale et l'ancien Couvent Ste Sophie.

Le sculpteur a également été proposé par la communauté juive. Il s'agit de Monsieur Shelomo Selinger, sculpteur et dessinateur franco-israélien, survivant des camps de concentration de Flossenbürg et de Theresienstadt, Officier de la Légion d'honneur, et dont les œuvres se trouvent entre autres à Yad Vashem (Monument aux Justes parmi les Nations), à Bosen en Allemagne (Requiem pour les Juifs d'Allemagne) ou encore au Mont Carmel à Haïfa.

#### **Ad 3**

L'inauguration du Monument se fera en date du 17 juin 2018.

#### **Ad 4**

Le budget investi jusqu'à présent a été utilisé pour les gages de l'artiste.